



# Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> juillet 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Groupe de travail des effets

Cinquième session commune

Genève, 9-13 septembre 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session commune

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 9 septembre 2019 à 15 heures\*

### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions :
  - a) Modifications à apporter au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) ;
  - b) Amélioration des données d'émission.

---

\* Des procédures d'accréditation s'appliquent aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations. Les participants à la réunion sont donc priés de s'inscrire en ligne avant le **16 août 2019**, sur la page Web de la réunion (<http://www.unece.org/index.php?id=50345>). Le code d'inscription pour cette réunion est 54751. La réunion se déroulera sans support papier. L'ensemble des documents de la session et des informations connexes seront disponibles sur la page Web. Il est recommandé aux représentants d'apporter avec eux des exemplaires des documents dont ils pourraient avoir besoin. Le jour de la réunion, les participants devront retirer leur badge auprès du Groupe des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). Un plan est disponible sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (<http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>). En cas de difficulté, prière de contacter le secrétariat de la Convention au 41 22 917 3570.



3. État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2019 et travaux futurs :
  - a) Mesures et modélisation ;
  - b) Traitement des condensables dans les inventaires des émissions et dans la modélisation ;
  - c) Projet de stratégie de contrôle du Programme concerté de surveillance et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe ;
  - d) Modèles d'évaluation intégrée.
4. Actualisation des mandats des centres et des équipes spéciales :
  - a) Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère ;
  - b) Centre de coordination pour les effets, Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique et Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique.
5. Projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (partie scientifique) :
  - a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe ;
  - b) Groupe de travail des effets.
6. Questions financières et budgétaires :
  - a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe ;
  - b) Groupe de travail des effets.
7. Adoption du rapport de la quatrième session commune.
8. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets.
9. Contribution des organes scientifiques à tout examen futur du Protocole de Göteborg et à la révision des stratégies du Groupe de travail des effets et du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe.
10. Session thématique commune :
  - a) Enseignements tirés de la précédente session thématique commune (ammoniac et métaux lourds) ;
  - b) Questions relatives à l'azote dans le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et travaux relatifs aux effets ;
  - c) Le carbone noir dans les inventaires, la surveillance et la modélisation.
11. Communication, mise en commun des informations et coopération avec d'autres organisations et programmes :
  - a) Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère ;
  - b) Activités pertinentes des organisations partenaires.
12. Mise en commun des informations par les Parties.

13. Faits nouveaux concernant l'appel à données pour l'inventaire et l'état des biens sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
14. État d'avancement des activités prévues pour 2019 et développement des activités relatives aux effets.
15. Coopération avec l'Union européenne et avec le consortium pour une infrastructure européenne de recherche LifeWatch.
16. Questions diverses.
17. Clôture de la cinquième session commune.

## II. Introduction

1. L'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance a décidé qu'à compter de 2015, le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) devraient tenir des réunions communes afin d'améliorer l'intégration et la coopération entre les deux organes subsidiaires scientifiques de la Convention (ECE/EB.AIR/122, par. 47 b)). Ces deux organes tiendront leur cinquième session conjointe du 9 au 13 septembre 2019 à Genève (Suisse).

## III. Ordre du jour provisoire annoté

### 1. Adoption de l'ordre du jour

2. L'Organe directeur de l'EMEP et le Groupe de travail des effets seront invités à adopter l'ordre du jour de leur cinquième session commune tel qu'il figure dans le présent document<sup>1</sup>.

#### Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session commune (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/1–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/1)

### 2. État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions

#### a) Ajustements au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg)

3. Les représentants du Centre des inventaires et des projections des émissions et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions informeront l'Organe directeur des résultats des analyses des demandes d'application de la procédure d'ajustement adressées par neuf Parties (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Luxembourg et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) en 2019. Les Pays-Bas ont présenté une nouvelle demande d'ajustement tandis que les autres Parties ont soumis de nouvelles données pour les ajustements approuvés au cours des années précédentes (2014-2018).

4. L'Organe directeur devrait examiner les résultats des analyses et adresser ses recommandations à l'Organe exécutif à sa trente-neuvième session, en décembre 2019.

---

<sup>1</sup> Les documents de la session et d'autres documents d'information utiles seront disponibles sur la page Web de la session (<http://www.unece.org/index.php?id=43514#/>).

**Document(s) :**

Examen des demandes d'ajustement (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/10–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/22)

**b) Amélioration des données d'émission**

5. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions rendront compte des progrès accomplis, notamment des résultats de la réunion conjointe annuelle de l'Équipe spéciale et du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement (Thessalonique, Grèce, 13-15 mai 2019).

6. Une représentante du Centre des inventaires et des projections des émissions informera l'Organe directeur de la situation en ce qui concerne la communication de données sur les émissions, des travaux du Centre et de ceux relatifs à la qualité des données. Elle rendra compte des progrès accomplis dans le cadre du programme d'amélioration des inventaires, s'agissant en particulier des examens approfondis des inventaires des émissions effectués durant la troisième étape et de l'expérience acquise durant l'examen de 2019.

7. L'Organe directeur de l'EMEP sera appelé à fournir des orientations concernant les travaux à mener sur les émissions.

**Document(s) :**

Inventaires et projections des émissions (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/6–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/18)

État actuel des données d'émission, processus d'examen et données à l'intention des spécialistes de la modélisation (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/7–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/19)

**3. État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2019 et travaux futurs**

8. Les participants seront appelés à faire le point sur les activités menées dans le cadre de l'EMEP pendant l'année 2019, en application du plan de travail relatif à la mise en œuvre de la Convention pour 2018-2019. Les représentants des centres et des équipes spéciales présenteront les principales réalisations et les difficultés à signaler en ce qui concerne la mise en œuvre des différents éléments du plan de travail pour 2018-2019.

**Document(s) :**

Rapport d'activité commun de 2019 sur les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/3–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/3)

**a) Mesures et modélisation**

9. Les rapports de situation et les rapports techniques de l'EMEP pertinents pour l'évaluation des progrès accomplis en 2019 (voir la documentation ci-après) pourront être consultés sur le site Web de l'EMEP et seront également repris dans un document informel qui sera publié sur le site Web consacré à la session, au titre du point 3 de l'ordre du jour<sup>2</sup>. Au titre de ce point, les représentants des équipes spéciales et des centres de l'EMEP rendront compte de l'état d'avancement des activités relatives aux mesures et à la modélisation de la manière suivante :

a) Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation rendront compte de l'état d'avancement des travaux, notamment des résultats de la vingtième réunion de l'Équipe spéciale (Madrid, 7-9 mai 2019) ;

---

<sup>2</sup> Voir [http://emep.int/emep\\_publications.html](http://emep.int/emep_publications.html).

b) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Ouest donnera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation de l'acidification, de l'eutrophisation et des photo-oxydants, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques et du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée, des travaux du Centre de synthèse météorologique-Ouest, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, ainsi que des travaux prévus jusqu'à la fin 2019 ;

c) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Est présentera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des métaux lourds, de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques, des travaux du Centre de synthèse météorologique-Est, des discussions au sein de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2019 ;

d) Un représentant du Centre de coordination pour les questions chimiques donnera un aperçu des activités de surveillance atmosphérique et de modélisation des particules, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de synthèse météorologique-Ouest et du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée, des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques, des résultats des travaux de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2019 ;

e) Un représentant du Centre de synthèse météorologique-Est présentera un aperçu des activités de surveillance et de modélisation des polluants organiques persistants, notamment de l'état d'avancement des travaux du Centre de coordination pour les questions chimiques, des travaux du Centre de synthèse météorologique-Est, des résultats des travaux de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et des travaux prévus jusqu'à la fin 2019.

10. Les participants sont appelés à :

a) Approuver les résumés des rapports de situation de 2019 et décider de les présenter à l'Organe exécutif ;

b) Débattre de l'état d'avancement de la stratégie de surveillance ;

c) Faire le point sur les progrès réalisés en matière de coopération avec les experts nationaux et donner des orientations sur les moyens de la renforcer ;

d) Faire le point sur les progrès réalisés dans les activités de surveillance et de modélisation menées en 2019 dans tous les domaines d'activité mentionnés ci-dessus et donner des orientations quant à la poursuite de ces travaux.

**Document(s) :**

Mesures et modélisation (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/4–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/16)

Rapport de situation de l'EMEP 1/19, *Transboundary particulate matter, photo-oxidants, acidifying and eutrophying components* (à paraître)<sup>3</sup>

Rapport de situation de l'EMEP 2/19, *Assessment of Heavy Metal Transboundary Pollution on Regional and National Scales* (à paraître)

Rapport de situation de l'EMEP 3/19, *Transboundary Transport of Persistent Organic Pollutants* (à paraître)

**b) Traitement des condensables dans les inventaires des émissions et dans la modélisation**

11. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions rendront compte de l'état d'avancement des travaux sur le traitement des condensables dans les inventaires des émissions et dans la modélisation.

<sup>3</sup> Les rapports de situation de l'EMEP pour 2019 seront publiés à l'été ou à l'automne. Pour l'heure, le nom des auteurs et d'autres détails concernant ces publications ne sont pas disponibles.

12. L'Organe directeur devrait fournir de nouvelles orientations sur les travaux futurs concernant le traitement des condensables dans les inventaires nationaux des émissions et les travaux de modélisation de l'EMEP.

**c) Projet de stratégie de contrôle du Programme concerté de surveillance et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe**

13. Les représentants du Centre de coordination pour les questions chimiques et de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation présenteront le projet de stratégie de surveillance révisée de l'EMEP pour 2020-2029.

14. L'Organe directeur devrait examiner le projet de stratégie de surveillance révisée de l'EMEP et le transmettre à l'Organe exécutif pour examen et adoption à sa trente-neuvième session, en décembre 2019.

**Document(s) :**

Stratégie de surveillance pour le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe pour la période 2020-2029 (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/21–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/14)

**d) Modèles d'évaluation intégrée**

15. Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée rendra compte des activités menées, notamment des résultats de la quarante-septième réunion (Brescia, Italie, 8 et 9 mai 2018). Un représentant du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée rendra également compte des activités menées. Les participants devraient examiner les progrès accomplis et donner de nouvelles orientations quant aux travaux sur les modèles d'évaluation intégrée.

**Document(s) :**

Modèles d'évaluation intégrée (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/5–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/17)

#### **4. Actualisation des mandats des centres et des équipes spéciales**

16. À sa trente-huitième session, L'Organe exécutif a pris note des projets de mandats révisés pour les centres scientifiques et les équipes relevant de l'EMEP et du Groupe de travail des effets, tels qu'ils figuraient dans les documents ECE/EB.AIR/2018/6 et ECE/EB.AIR/2018/7, et les a adoptés provisoirement avec les modifications apportées pendant la session. Il a en outre demandé au secrétariat d'en arrêter la version finale et de lui soumettre des projets de décision pour qu'il les adopte officiellement à sa prochaine session (ECE/EB.AIR/142).

17. L'Organe exécutif a pris note de la proposition de la Suède tendant à transformer le Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique en un nouveau centre relevant du Groupe de travail des effets. Il a prié le Groupe de travail des effets et son Bureau d'examiner cette proposition aux réunions qu'ils tiendront en 2019 et de lui faire une recommandation pour qu'il l'examine à sa trente-neuvième session. Le Bureau du Groupe de travail des effets a demandé au Groupe mixte d'experts d'examiner avec d'autres équipes spéciales et centres relevant des Programmes internationaux concertés du Groupe de travail des effets son nouveau cahier des charges élargi et d'élaborer son projet de mandat. Ce cahier des charges et ce mandat devraient être soumis au Groupe de travail des effets pour examen à sa cinquième session commune, en septembre 2019.

**a) Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère**

18. Les participants devraient examiner et mettre la dernière main au projet de mandat actualisé de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère. L'Organe directeur de l'EMEP souhaitera peut-être transmettre le mandat actualisé à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa trente-neuvième session, qui se tiendra en décembre 2019.

**b) Centre de coordination pour les effets, Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique et Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique**

19. Les participants devraient examiner et achever les avant-projets de mandats actualisés des centres et des équipes spéciales relevant du Groupe de travail des effets, du Centre de coordination des effets, du Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique et du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique. Le Groupe de travail souhaitera peut-être transmettre les mandats actualisés à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa trente-neuvième session, qui se tiendra en décembre 2019.

**Document(s) :**

Projets de mandats révisés pour les centres et les équipes spéciales scientifiques relevant de la Convention – voir un document informel élaboré au titre du point 4 de l'ordre du jour

**5. Projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (partie scientifique)**

**a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe**

20. L'Organe directeur de l'EMEP devrait examiner le projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention et proposer d'y inclure certains éléments. L'Organe directeur souhaitera peut-être transmettre les éléments pertinents du plan de travail à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa trente-neuvième session, qui se tiendra en décembre 2019.

**b) Groupe de travail des effets**

21. Le Groupe de travail des effets devrait examiner le projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention et proposer d'y inclure certains éléments. Il souhaitera peut-être transmettre les éléments pertinents du plan de travail à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa trente-neuvième session, qui se tiendra en décembre 2019.

**Document(s) :**

Projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (partie scientifique) (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/22–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/15)

**6. Questions financières et budgétaires :**

22. Le secrétariat présentera la note sur les questions financières et budgétaires, ainsi que d'éventuelles informations nouvelles concernant le versement des contributions obligatoires, volontaires et en nature destinées au budget de l'EMEP et au cofinancement des activités relatives aux effets en 2018 et en 2019. Il communiquera également aux participants des informations récentes sur les contrats ayant trait aux centres de la Convention en 2019 ainsi que les données fournies par les centres sur leurs dépenses totales de fonctionnement.

**a) Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe**

23. Les participants seront appelés à examiner et à adopter le budget détaillé destiné à cofinancer les centres de l'EMEP en 2020 et à soumettre la proposition de budget à l'Organe exécutif pour approbation.

**b) Groupe de travail des effets**

24. Les participants seront appelés à examiner le projet de budget destiné à cofinancer les centres relevant du Groupe de travail en 2020 et à soumettre la proposition de budget à l'Organe exécutif pour approbation.

**Document(s) :**

Questions financières et budgétaires (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/19–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/12)

**7. Adoption du rapport de la quatrième session commune**

25. Les participants seront invités à adopter le rapport de la quatrième session commune de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets.

**Document(s) :**

Rapport sur la quatrième session commune de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/GE.1/2018/2–ECE/EB.AIR/WG.1/2018/2)

**8. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets**

26. Le Président de l'Organe exécutif de la Convention et le secrétariat informeront les participants des questions découlant de la trente-huitième session de l'Organe exécutif en décembre 2018 (voir ECE/EB.AIR/142) et de la cinquante-septième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen en mai 2019 (voir ECE/EB.AIR/WG.5/122, à paraître). Les Présidents de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail résumeront les travaux effectués par leurs Bureaux depuis la quatrième session commune. Les participants seront appelés à examiner la coopération avec d'autres organes dans le cadre de la Convention et les activités futures des deux Bureaux, ainsi qu'à donner des orientations quant aux travaux ultérieurs.

**Document(s) :**

Activités des Bureaux de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/9–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/21)

**9. Contribution des organes scientifiques à tout examen futur du Protocole de Göteborg et à la révision des stratégies du Groupe de travail des effets et du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe**

27. À sa trente-huitième session (Genève, 10-14 décembre 2018), l'Organe exécutif de la Convention a invité les Parties et les organes subsidiaires de ladite Convention à présenter leurs vues sur les questions qui devraient être examinées à la cinquante-septième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen lors des débats d'orientation menés au titre du point 2.1.3 du plan de travail pour 2018-2019 relatif à la mise en œuvre de la Convention (voir ECE/EB.AIR.140/Add.1). En particulier, l'Organe directeur de l'EMEP et le Groupe de travail des effets ont été invités à soumettre toute information



scientifique et technique supplémentaire qui, selon eux, devrait éclairer les débats sur les politiques. Les Présidents de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets donneront des informations sur la contribution apportée par les deux organes scientifiques, pour examen par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen et de l'Organe exécutif.

28. À sa trente-huitième session, l'Organe exécutif a adopté la Stratégie à long terme révisée au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance pour la période 2020-2030 et au-delà (décision 2018/5). Il sera donc nécessaire de réviser en conséquence les stratégies du Groupe de travail des effets et du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe. L'Organe directeur de l'EMEP et le Groupe de travail des effets devraient examiner les révisions des stratégies dans l'optique de soumettre les stratégies révisées à l'Organe exécutif pour examen et approbation à sa quarantième session, en décembre 2020.

**Document(s) :**

Contribution des organes scientifiques à tout examen futur du Protocole de Göteborg – document informel élaboré au titre du point 9 de l'ordre du jour.

## 10. Session thématique commune

29. Trois thèmes seront abordés lors d'une session thématique commune :

- a) Les enseignements tirés de la précédente session thématique commune tenue en septembre 2018 ;
- b) Les questions relatives à l'azote dans les travaux menés dans le cadre de l'EMEP et les travaux relatifs aux effets ;
- c) Le carbone noir dans les inventaires, la surveillance et la modélisation.

Cette session permettra aux centres de l'EMEP, aux équipes spéciales et aux Programmes internationaux concertés relevant du Groupe de travail des effets de présenter les résultats et les conclusions des travaux qui présentent un intérêt pour les questions à examiner.

**a) Enseignements tirés de la précédente session thématique commune (ammoniac et métaux lourds)**

30. Dans le cadre d'une discussion sur les enseignements tirés de la session thématique organisée dans le cadre de la quatrième session commune, les participants s'emploieront à déterminer :

- a) Les principales conclusions et recommandations à formuler à l'intention de l'Organe directeur et du Groupe de travail ;
- b) Si des activités de suivi sont nécessaires ;
- c) Les recommandations à transmettre à l'Organe exécutif.

Des contributions sont attendues de l'EMEP, du Groupe de travail et des Parties.

**b) Questions relatives à l'azote dans le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et travaux relatifs aux effets**

31. Dans le cadre d'une discussion approfondie sur l'azote, les participants s'emploieront à déterminer :

- a) L'état actuel des connaissances scientifiques concernant la pollution par l'azote et ses sources ;
- b) Les effets de cette pollution sur la santé et les écosystèmes ;

c) Les besoins scientifiques à court et à long terme concernant la pollution par l'ammoniac.

**c) Le carbone noir dans les inventaires, la surveillance et la modélisation**

32. Au cours d'un débat sur le carbone noir, l'accent sera mis sur le parcours « de la source à l'accumulation ». Les participants s'emploieront à déterminer :

a) L'état actuel des connaissances scientifiques concernant la pollution par le carbone noir, sa définition et ses sources ;

b) Les besoins scientifiques à court et à long terme concernant la pollution par le carbone noir.

**11. Communication, mise en commun des informations et coopération avec d'autres organisations et programmes**

**a) Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère**

33. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère présenteront les résultats des dernières activités et réunions coordonnées par l'Équipe spéciale ou auxquelles elle a contribué.

34. Les participants devraient examiner et approuver les principales conclusions de l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et fournir des orientations concernant ses travaux futurs.

**Document(s) :**

Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/8–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/20)

**b) Activités pertinentes des organisations partenaires**

35. Des représentants des organisations et programmes partenaires (Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique, Service de surveillance de l'atmosphère du programme Copernicus, Convention de Minamata sur le mercure, Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Organisation mondiale de la Santé et Organisation météorologique mondiale, par exemple) seront invités à exposer brièvement leurs travaux et leur coopération avec les deux organes scientifiques au titre de la Convention.

36. Les participants seront appelés à prendre note des renseignements communiqués et à proposer des orientations concernant le renforcement de la mise en commun des informations et de la coopération.

**12. Mise en commun des informations par les Parties**

37. Les représentants des Parties sont invités à synthétiser et présenter les données d'expérience acquise au niveau national en matière de mise en œuvre d'activités de surveillance et de modélisation dans le cadre de l'EMEP ou de leurs activités relatives aux effets. Les Parties sont priées de présenter à la fois les succès obtenus et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre.

38. Les participants devraient étudier les expériences nationales présentées à la session et recommander que de tels échanges d'informations se poursuivent lors des sessions futures.

### **13. Faits nouveaux concernant l'appel à données pour l'inventaire et l'état des biens sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

39. Les représentants du Centre de recherche principal du Programme international concerté relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels, feront le point sur l'appel à données lancé en octobre 2015. Le but visé par l'appel à données est d'offrir aux Parties intéressées la possibilité de trouver toute information documentée disponible concernant les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de l'évaluation des biens menacés et de l'analyse de l'incidence des concentrations de polluants atmosphériques dans différents scénarios de pollution ou scénarios environnementaux.

#### **Document(s) :**

Effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/13–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/6)

Situation actuelle en ce qui concerne les effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux et sur les sites du patrimoine culturel mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en Europe (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/20–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/13)

### **14. État d'avancement des activités prévues pour 2019 et développement des activités relatives aux effets**

40. Les participants étudieront le rapport d'activité commun de 2019 sur les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques, qui rend compte des principaux résultats des travaux menés dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets. Ils examineront également des documents techniques établis dans le cadre des Programmes internationaux concertés, portant sur les activités relatives aux effets prévues dans le plan de travail concernant la mise en œuvre de la Convention pour la période 2018-2019 (ECE/EB.AIR.140/Add.1), le rapport thématique sur la situation actuelle en ce qui concerne les effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux et sur les sites du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO en Europe (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/20–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/13) et les autres documents et publications mis à disposition par les Programmes internationaux concertés. Les pays chefs de file appelleront l'attention sur les réunions des équipes spéciales, les activités et les publications récentes.

41. Les participants seront appelés à prendre note des progrès accomplis. Ils souhaiteront peut-être donner des orientations concernant les activités futures. Le suivi des derniers résultats s'articule autour des thèmes liés à la pollution suivants : a) questions transversales ; b) acidification et azote nutritif ; c) ozone ; d) particules, métaux lourds et polluants organiques persistants. Pour chacun de ces thèmes, des représentants des Programmes internationaux concertés s'exprimeront sur la mise en œuvre des éléments pertinents du plan de travail et les autres travaux réalisés. Les exposés porteront aussi sur des questions soulevées dans les rapports techniques des Programmes internationaux concertés et dans les ateliers.

42. Les représentants du Bureau du Groupe de travail des effets et des Programmes internationaux concertés informeront les participants des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations découlant de l'examen de ces programmes, notamment des progrès concernant la création d'une page Web commune.

43. Les participants seront appelés à prendre note des rapports techniques et de l'achèvement des travaux sur les éléments du plan de travail pour 2018-2019 qui s'y rapportent. Ils souhaiteront peut-être donner des orientations concernant les activités futures.

**Document(s) :**

Rapport d'activité commun de 2019 sur les conclusions scientifiques utiles à l'élaboration de politiques (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/3–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/3)

Effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/11–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/4)

Effets de la pollution atmosphérique sur les cours d'eau et les lacs (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/12–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/5)

Effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/13–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/6)

Effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/14–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/7)

Surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/15–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/8)

Modélisation et cartographie (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/16–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/9)

Effets de la pollution atmosphérique sur la santé (EB.ECE/EB.AIR/GE.1/2019/17–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/10)

Modélisation dynamique (ECE/EB.AIR/GE.1/2019/18–ECE/EB.AIR/WG.1/2019/11)

## **15. Coopération avec l'Union européenne et avec le consortium pour une infrastructure européenne de recherche LifeWatch**

44. La Présidente du Groupe de travail des effets fera le point sur la coopération entre les Programmes internationaux concertés et l'Union européenne pour la surveillance à long terme des écosystèmes. Elle fera également le point sur la coopération avec le consortium pour une infrastructure européenne de recherche LifeWatch.

## **16. Questions diverses**

45. Au moment de l'établissement du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point de l'ordre du jour. Les délégations souhaitant proposer des questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dès que possible.

## **17. Clôture de la cinquième session commune**

46. Le secrétariat présentera les points saillants de la session et les décisions prises à cette occasion. Les participants devraient adopter les décisions prises pendant la session commune et donner au secrétariat des orientations pour l'établissement de la version définitive du rapport.

## IV. Organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>N° du point</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
<b>Lundi 9 septembre 2019</b>		
15 h 00	1	Adoption de l'ordre du jour
15 h 05-16 h 30	2 a) et b)	État d'avancement des inventaires des émissions et autres questions relatives aux émissions
16 h 30-18 h 00	3 a) à d)	État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2019 et travaux futurs
<b>Mardi 10 septembre 2019</b>		
10 h 00-11 h 45	3 a) à d)	État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2019 et travaux futurs (suite)
11 h 45-12 h 05	4 a)	Actualisation des mandats des centres et des équipes spéciales : Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère
12 h 05-12 h 30	5 a)	Projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (partie scientifique)
12 h 30-13 h 00	6 a)	Questions financières et budgétaires : Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe
15 h 00-15 h 10	7	Adoption du rapport de la quatrième session commune
15 h 10-15 h 30	8	Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif de la Convention et de ses organes subsidiaires, ainsi que des activités menées par les Bureaux de l'Organe directeur et du Groupe de travail des effets
15 h 30-16 h 30	9	Contribution des organes scientifiques à tout examen futur du Protocole de Göteborg et à la révision des stratégies du Groupe de travail des effets et du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe
16 h30-18 h 00	10 a) à c)	Session thématique commune : enseignements tirés de la précédente session thématique commune (ammoniac et métaux lourds) ; questions relatives à l'azote dans le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et travaux relatifs aux effets ; le carbone noir dans les inventaires, la surveillance et la modélisation

<i>Date et heure</i>	<i>N° du point</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
<b>Mercredi 11 septembre 2019</b>		
10 h 00-11 h 45	10 a) à c)	Session thématique commune : enseignements tirés de la précédente session thématique commune ; questions relatives à l'azote dans le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et travaux relatifs aux effets ; le carbone noir dans les inventaires, la surveillance et la modélisation (suite)
11 h 45-13 h 00	11 a)	Communication, mise en commun des informations et coopération avec d'autres organisations et programmes : transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère
15 h 00-18 h 00	11 b)	Communication, mise en commun des informations et coopération avec d'autres organisations et programmes : activités pertinentes des organisations partenaires
<b>Jeudi 12 septembre 2019</b>		
10 h 00-11 h 30	12	Mise en commun des informations par les Parties
11 h 30-11 h 45	13	Faits nouveaux concernant l'appel à données pour l'inventaire et l'état des biens sur les sites inscrits au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
11 h 45-13 h 00	14	État d'avancement des activités prévues pour 2019 et développement des activités relatives aux effets
15 h 00-18 h 00	14	État d'avancement des activités prévues pour 2019 et développement des activités relatives aux effets (suite)
<b>Vendredi 13 septembre 2019</b>		
10 h 00-10 h 15	15	Coopération avec l'Union européenne et avec le consortium pour une infrastructure européenne de recherche LifeWatch
10 h 15-10 h 45	4 b)	Actualisation des mandats des centres et des équipes spéciales : Centre de coordination pour les effets, PIC Modélisation et cartographie et Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique
10 h 45-11 h 45	5 b)	Projet de plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (partie scientifique) : Groupe de travail des effets
11 h 45-12 h 15	6 b)	Questions financières et budgétaires : Groupe de travail des effets
12 h 15-12 h 30	16	Questions diverses
12 h 30-13 h 00	17	Clôture de la cinquième session commune

---